

# FICHE D'EMPRUNT DU VIDEOPROJECTEUR

**Les structures pourront être retirées et restituées les lundi, mercredi et vendredi entre 8 heures et 8 heures 30**

**La présence d'un représentant de l'emprunteur au moment de l'emprunt est OBLIGATOIRE. Dans le cas contraire, le matériel ne sera prêté. Il en est de même lors de la restitution.**

## EMPRUNTEUR

Raison Sociale

Nom de la personne "responsable"

Adresse

Mail

Numéro de téléphone

Mail

## RAISON DE L'EMPRUNT

Objet de la réunion

Date de la réunion.....

## MATERIEL

Période d'emprunt (du jour de prise en charge jusqu'au retour  
du matériel)

Du.....Au.....

***L'emprunteur sus nommé, s'engage à respecter les termes du règlement interne pour l'utilisation du matériel, annexé à la présente fiche.***

St Dizier Masbaraud, le.....

L'emprunteur

Le Président,  
Communauté de Communes  
Creuse Sud-Ouest

Sylvain GAUDY